

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 59

Pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 14 mars 2025.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Élu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent		Pouvoir à	LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente		Pouvoir à	D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente		Pouvoir à	DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier			Pouvoir à	GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger		Absent	Pouvoir à	BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent	Pouvoir à	DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCÉ	REUSSNER	Edouard	Présent		Pouvoir à	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent	Pouvoir à	MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent		Pouvoir à	ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent		Pouvoir à	DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent	Pouvoir à	CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent	Absent	Pouvoir à			
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent	Absent	Pouvoir à			
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DAGORN	Grégoire			Pouvoir à Fabrice GRACIA			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à Séverine PETIT			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DUVAL	Sonia			Pouvoir à Philippe DROUET			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à Clara DEWAELE			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent	Pouvoir à			
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente		Pouvoir à			
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent		Pouvoir à	MACE	Gilles	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente		Pouvoir à	OUIN	Michel	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente	Absente	Pouvoir à	GUILLOT	Laurent	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François			Pouvoir à	PAGNY	Brigitte	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie		Absente	Pouvoir à	LEMAITRE	Jean-Claude	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		Absent	Pouvoir à	SAINT-MARTIN	Magali	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent		Pouvoir à	CATHERINE	Emmanuel	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent		Pouvoir à	NOEL	Colette	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude			Pouvoir à Jacqueline COUDIERE	CARUHEL	Jérôme	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent	Pouvoir à	ROCHELET	Christine	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien			Pouvoir à	LEMUNIER	Jean	
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent		Pouvoir à	KIPRE	Théodore	Présent
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent	Pouvoir à	SUZANNE	Alain	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent		Pouvoir à	GABRIEL	Odile	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent		Pouvoir à	SALLEY	Sébastien	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Sébastien BINET	CAHOURS	Michel	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent	Pouvoir à	MARTINE	Jean-François	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent	Pouvoir à	DECLERK	Véronique	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent		Pouvoir à	MOISSON	Pierre	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	DELAROCHE	Ingrid	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent		Pouvoir à	SCELLES	Fabrice	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine			Pouvoir à	SCHWARTZ	Stéphanie	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel			Pouvoir à	ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent		Pouvoir à	GUERIN	Christian	Présent
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente		Pouvoir à	GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie			Pouvoir à Maryvonne MAUNOURY			
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge	Présente		Pouvoir à			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente		Pouvoir à	HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent	Pouvoir à	PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente		Pouvoir à	BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent		Pouvoir à	LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent		Pouvoir à	BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent		Pouvoir à	DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent		Pouvoir à	DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent		Pouvoir à	GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent		Pouvoir à	LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente	Pouvoir à	CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent		Pouvoir à			
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à			
VENDEUVRE	HAGNEBAERT	Daniel	Présent		Pouvoir à	SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent		Pouvoir à	PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent		Pouvoir à	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent		Pouvoir à	LEFEVRE	Pascal	

MOBILITE – EXPERIMENTATION NAVETTE INTERQUETIERS A FALAISE – CONVENTION DE GESTION

La ville de Falaise ne possède pas d'offre de transport en commun hors bus régional Nomad. En parallèle, la commune connaît un phénomène de sédentarité importante de personnes modestes et/ou en perte de mobilité physique qui se retrouvent enclavées dans leurs quartiers, dépendantes de proches ou de voisins pour se déplacer. Le dénivelé de certains axes de la commune impacte fortement la possibilité de certains à se déplacer.

Consciente de ce besoin exprimé par les administrés, la ville de Falaise souhaite s'engager dans une expérimentation d'offre de mobilité à destination des personnes âgées et en perte de mobilité.

La ville de Falaise n'étant pas autorité organisatrice de la mobilité, il est convenu avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise de mettre en place une convention de gestion entre les deux collectivités afin de préciser les modalités de mise en œuvre ce service (cf convention jointe). Cette convention d'une durée de 4 ans précise que la ville de Falaise s'engage à prendre en charge la gestion complète de ce service ainsi que la totalité des coûts induits.

Le Conseil communautaire

- Vu l'article L1231-1-1 du code des transports ;
- Vu l'article L5214-16-1 du code général des collectivités territoriales
- Vu la compétence mobilité de la Communauté de communes
- Vu la demande de la commune de Falaise d'expérimenter une offre de mobilité en mettant en place une navette interquartiers sur la commune, permettant d'améliorer la mobilité notamment des personnes âgées et en perte de mobilité,
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 mars 2025 ;
- Considérant que la Communauté de communes peut confier la gestion de ce service spécifique à la commune de Falaise au travers d'une convention de gestion ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 69
	Pour : 69
	Contre : 0

- **APPROUVE** la mise en en place, à titre expérimental, de navettes interquartiers sur la commune de Falaise ;
- **DELEGUE** la gestion de ce service à la ville de Falaise ;
- **APPROUVE** la convention de gestion avec la ville de Falaise ci-annexée, précisant que la ville de Falaise s'engage à prendre en charge la gestion complète de ce service ainsi que la totalité des coûts induits ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer la convention correspondante ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : 31 mars 2025

Et de la publication électronique le : 02 avril 2025

Le Président



Jean-Philippe MESNIL